



INFORMATION PUBLIQUE

La prochaine séance publique du Conseil Municipal se tiendra le :

MARDI 05 MARS 2024

A 19h00

Hôtel de ville - Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. RESSOURCES HUMAINES - Mise à jour du tableau des emplois (création et suppression de postes)
2. RESSOURCES HUMAINES - Mise en place d'un régime d'astreintes technique et de sécurité – rectification de la délibération n°DL-2023-37 (correction d'erreurs matérielles)
3. RESSOURCES HUMAINES - Création de postes dans le cadre du Parcours Emploi Compétences P.E.C. – rectification de la délibération n°DL-2023-38 (addendum)
4. ENFANCE JEUNESSE - Convention entre la Commune de Poussan et la crèche Les Petites Pousses – Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°1
5. ENFANCE JEUNESSE - Mise à jour du règlement intérieur unique des accueils de loisirs Périscolaires, Extrascolaires et de la restauration scolaire de la ville de Poussan
6. INTERCOMMUNALITE- Convention financière portant remboursement des frais de transports liés à la pratique de l'enseignement de la natation scolaire pour l'année scolaire 2023/2024 – Approbation et autorisation de signature
7. INTERCOMMUNALITE - Approbation du projet culturel de territoire et du transfert à Sète agglomération méditerranéenne des compétences supplémentaires en matière d' « Animation et développement du Réseau intercommunal de lecture publique » et de « Coordination, animation et développement du Réseau intercommunal de la charte des écoles de musique associées »
8. COMMANDE PUBLIQUE - Groupement de commandes d'Hérault énergies pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » - Approbation de la convention constitutive et autorisation de signature
9. URBANISME – Approbation de la modification n°1 du PLU
10. URBANISME – Acquisition de la parcelle AB n° 44
11. URBANISME – Intégration au domaine public communal des parcelles AO n° 58 et 64
12. URBANISME – Intégration au domaine public communal des parcelles AP n° 89 et 90

13. URBANISME – Promesse unilatérale d'achat avec faculté de substitution de la SAFER par la Commune pour les parcelles AB n° 35 et n° 241 (abroge et remplace la délibération DL-2023-45)
14. FINANCES - Présentation du ROB et DOB
15. COMMUNICATION – Fixation de la tarification des insertions publicitaires dans le Bulletin d'Information Municipal (BIM)

DIVERS :

Information sur le Transfert de la compétence de la police de la publicité

Fait à Poussan,
Le 19 février 2024

Le Maire,
Florence SANCHEZ

